

Le gouvernement minimise le scandale

“Ce qu'il y a de scandaleux dans le scandale, c'est qu'on s'y habitue.” Cette citation de Simone de Beauvoir s'applique aujourd'hui parfaitement à la gestion des affaires de l'État émaillée de multiples dysfonctionnements. Chaque jour apporte son lot de révélations avec pour caractéristique commune un “manque de rigueur” insupportable que d'aucuns prêtent désormais au gouvernement en place. Pour preuve, les erreurs d'arithmétique contenues dans le budget général de l'État à l'annexe A de la loi de finances pour 2017 publiées au Journal officiel de la République algérienne et révélées par Liberté n'ont pas ému, semble-t-il, outre-mesure, les autorités nationales mises à l'index. Jusqu'à l'heure actuelle, ces écarts qui, du reste, sautent aux yeux et qui se chiffrent en milliers de milliards de dinars n'ont pas amené les autorités à réagir de manière officielle.

Il est vrai que c'est du jamais vu ! D'après des bruits de couloir entendus lundi à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, aurait minimisé “la bévue”. Interrogé par les députés, membres de la commission des finances et du budget de l'APN, notre premier argentier aurait botté en touche se bornant à répondre, à en croire plusieurs sources : “Les erreurs arrivent !” (sic).

Le ministre aurait déclaré, en outre, avoir saisi le secrétariat général du gouvernement afin d'apporter les correctifs nécessaires sur le prochain numéro du Journal officiel, excluant de fait tout nouveau examen par le Parlement et donc toute idée d'un recours à une loi de finances “rectificative”. Pour sa part, le directeur général des impôts, Abderrahmane Raouya, a tenté hier de justifier sur les ondes de la Chaîne III de la Radio algérienne cet écart surprenant qui, selon lui, ne serait pas “une erreur” mais une simple “omission”. D'après lui, une ligne de recette, soit un chapitre budgétaire (voire même plusieurs) aurait sauté sans préciser lequel. Le plus stupéfiant, néanmoins, est que ce responsable de premier plan au ministère des Finances s'exprime au conditionnel et n'est même pas sûr de ce qu'il avance, ni même de ce qui s'est réellement passé.

Car cette “ligne de recette manquante” ou encore “omission” de quelque 300 millions de dollars, constatées, du reste, a posteriori après les révélations de Liberté, pourraient éventuellement concerner les “recettes fiscales”, mais en aucun cas les “recettes ordinaires” où là, il est clairement établi, a contrario, un écart excédentaire et donc une vulgaire erreur d'addition. Ce haut fonctionnaire s'est voulu, par ailleurs, extrêmement rassurant en affirmant, envers et contre tout, que l'“oubli” en question n'aurait pas d'incidence sur le total général des recettes, tel qu'il est précisément indiqué, en chiffres et en lettres, à l'article 115 dans le corps du texte de loi signé, comme chacun sait, par le premier magistrat du pays. Enfin, un énième examen de ce fameux état A annexé à la loi de finances 2017 montre que toutes les explications avancées jusqu'à présent ne peuvent absoudre le manque de vigilance de tous ceux qui ont eu entre les mains cet important acte législatif.

Mohamed-Chérif Lachichi